



## ADDENDUM No. 03

<b>Date d'envoi</b>	Le 26 août 2025
<b>No. de projet LRL</b>	230031
<b>Préparé par</b>	Sebastien Hurtubise LRL Associés Ltée.
<b>Projet</b>	Rénovations Intérieures CPE Au Pays de Cornemuse 61 Rue Principale, Gatineau (QC)
<b>Architecte</b>	A4 Architecture + Design
<b>Client</b>	CPE Au Pays de Cornemuse

### MECANIQUE :

1. Se référer au plan M100, M110 et m120 pour une clarification pour les travaux de plomberie.
2. Se référer au plan M310 pour des clarifications sur l'isolant requis pour la hotte de cuisine et pour l'isolant extérieur étanche aux intempéries.
3. Se référer au plan E/M310 pour des clarifications sur l'isolant extérieur et coupe-feu pour la hotte de cuisine.
4. Se référer au plan M310 pour des clarifications pour l'isolant requis pour l'unité ERV et les IU. Les conduits d'alimentation de l'ERV vers les IU qui sont en dessous du niveau des solives n'ont pas besoin d'isolant thermique cependant les conduits entre les solives et dans la salle mécanique on besoin d'un isolant tel que clarifier sur le plan.
5. Les conduits d'alimentation des unités intérieurs vers les diffuseurs n'ont pas besoin d'isolant.

\*Fin de l'addendum\*

